



REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la VILLE DE SAINT-GAUDENS**

Séance du 18 juillet 2022

N°2022-52		L'an deux mille vingt-deux, le dix-huit juillet, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Gaudens, dûment convoqué par M. le Maire, s'est réuni dans la salle du Belvédère, à 20h30
Nombre de conseillers		
En exercice	33	
Présents	25	

Présents :

Jean-Yves DUCLOS, Jean-Luc SOUYRI, Magali GASTO-OUSTRIC, Eric HEUILLET, Isabelle RAULET, Josette CAZES, Joël GUILLERMIN, Evelyne RIERA, Pierre SAFORCADA, Marie-Pierre BITEAU, Béatrice MALET, Jean-François AGNES, Vincent PUYMEGE, Céline RICOUL, Manuel ISASI, Arminda ANTUNES, Didier LACOUZATTE, Laura FINI, Anette DEGOUL, Jean-François SENAC, Mireille GUERGUIL-NICOLAS, Pascal BORIES, Yves LOUIS, Annabelle FAUVERNIER, Frédéric IMBERT

Absents excusés représentés par pouvoir :

Alain PINET	donne pouvoir à Eric HEUILLET
Annie NAVARRE	donne pouvoir à Evelyne RIERA
Benoit CAMPO-CASTILLO	donne pouvoir à Pierre SAFORCADA
Sébastien GIRAUDO	donne pouvoir à Joël GUILLERMIN
Nathalie MORENO	donne pouvoir à Céline RICOUL
Fanette ARIAS	donne pouvoir à Manuel ISASI
Corinne MARQUERIE	donne pouvoir à Annabelle FAUVERNIER
Yves CAZES	donne pouvoir à Frédéric IMBERT

Secrétaire de séance : Laura FINI

* * * *

DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : Monsieur le Maire

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la décision modificative n°1 ci-dessous, après avis de la commission des finances en date du 18 juillet 2022 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

011 - 60612	Electricité	+ 380 000,00 €
011 - 6232	Spectacles	+ 90 000,00 €
012 - 64111	Charges de personnel	+ 75 000,00 €
023 - 023	Virement de section	- 300 000,00 €
	Total	+ 245 000,00 €

Recettes

013-6459	Remboursement personnel	+ 15 000,00 €
70-70323	Redevance domaine public	+ 30 000,00 €
70 - 7062	Redevance spectacles	+ 90 000,00 €
73 - 7381	Droits de mutation	+85 000,00 €
74 - 74718	Participation Etat	+ 25 000,00 €
	Total	+ 245 000,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

204-20422	Bâtiments et installations	- 100 000,00 €
21-21318	Autres bâtiments publics	- 35 000,00 €
Op 103-21312	Ecoles	+ 35 000,00 €
	Total	- 100 000,00 €

Recettes

024 - 024	Cession d'actifs	+ 200 000,00 €
021 - 021	Virement de section	- 300 000,00 €
	Total	- 100 000,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A la majorité,

29 pour,

4 abstentions : Mme FAUVERNIER, M. IMBERT, Mme MARQUERIE, M. CAZES

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le budget principal de la Commune,

VU l'avis de la Commission des Finances en date du 18 juillet 2022,

CONSIDERANT qu'il convient d'ajuster les crédits votés au budget primitif,

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire,

APRES EN AVOIR DELIBERE

APPROUVE la décision modificative n°1 (budget principal) – Exercice 2022 ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

011 - 60612	Electricité	+ 380 000,00 €
011 – 6232	Spectacles	+ 90 000,00 €
012 - 64111	Charges de personnel	+ 75 000,00 €
023 - 023	Virement de section	- 300 000,00 €
	Total	+ 245 000,00 €

Recettes

013-6459	Remboursement personnel	+ 15 000,00 €
70-70323	Redevance domaine public	+ 30 000,00 €
70 - 7062	Redevance spectacles	+ 90 000,00 €
73 - 7381	Droits de mutation	+85 000,00 €
74 - 74718	Participation Etat	+ 25 000,00 €
	Total	+ 245 000,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

204-20422	Bâtiments et installations	- 100 000,00 €
21-21318	Autres bâtiments publics	- 35 000,00 €
Op 103-21312	Ecoles	+ 35 000,00 €
	Total	- 100 000,00 €

Recettes

024 - 024	Cession d'actifs	+ 200 000,00 €
021 - 021	Virement de section	- 300 000,00 €
	Total	- 100 000,00 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Yves DUCLOS

